



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Hauts-de-Seine  
éducation  
nationale



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 06 / 06 / 2016

### Etaient présents :

**Ecole élémentaire  
Marcelin Berthelot A**  
100 boulevard de Valmy  
92700 Colombes

Sylvie AUTEGARDEN  
Directrice

Tel : 01 47 81 80 91  
Fax : 01.47.84.19.11  
0920294v@ac-versailles.fr

**Parents élus FCPE** : Mme BROUK, M. CAMARA, Mme FORTES COSTA, Mme HOUVENAGHEL, Mme SCAPPUCCINI

**Enseignants** : Mme ARAGUAS Violaine (CM1A), Mme AUTEGARDEN Sylvie (Directrice), Mme BAQUIE Béatrice (CPB), Mme CARDOSO Stéphanie (PMQC), Mme CHAMBON Anne (CPA), Mme DAVESNE Anne (CM1/CM2), M. GHALEB Mehdi (CM2B), Mme MARON Sophie (CE2B), Mme NAGAMANY Marline (CE1B), Mme OUDJEDI Mebarka (CE1A)

**Représentante de la municipalité** : Mme PERICHON, conseillère municipale déléguée à l'habitat et l'hygiène

**Responsable Accueil Loisirs Marcelin Berthelot** : Mme BARATOVIC Katia

**Etaient excusés** : M. EL MOUKADDAM, Mme BOIVIN Aurélie (CE2)

## 1° La sécurité à l'école

### a. Présentation de l'alerte intrusion extérieure du PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) est un plan d'actions qui vise à anticiper les mesures d'urgence permettant de faire face à un accident, dans l'attente des secours, en tenant compte de la nature du phénomène. Il est spécifique et particulier à chaque école car il doit composer avec son existant et sa situation.

Des exercices de simulation annuels sont organisés pour sensibiliser les élèves aux risques d'incendie (évacuation des locaux et regroupement à l'extérieur) et risques majeurs se définissant comme des événements d'origine naturelle, technologique ou humaine (tempête, inondation, séisme, nuage toxique...) nécessitant une mise à l'abri ou un confinement dans les classes.

Depuis les attentats de novembre 2015, de nouvelles instructions relatives aux "postures" pour faire face au risque "intrusion/attentat" ont été diffusées et elles intègrent le PPMS.

Un guide des bons réflexes « Vigilance attentats : les bons réflexes » à acquérir face à un attentat ou intrusion extérieure, produit par le SGDSN (Secrétariat Général à la Défense et à la Sécurité Nationale) complète la fiche attentat ou intrusion extérieure ajoutée au PPMS. Ce guide a été présenté aux écoles par l'intermédiaire de l'Inspection de l'Education nationale et transmis aux municipalités.

Il vise à accompagner les équipes pour tenter de diminuer la vulnérabilité des établissements scolaires face aux actes terroristes et permettre de mieux se protéger et de sauver des vies. A destination de la communauté éducative, il présente les comportements individuels et collectifs à acquérir en cas d'attaque.

Il s'agit de travailler de manière coordonnée entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Des exercices spécifiques doivent être mis en place.

L'école a un interlocuteur "police" auquel a déjà été envoyé le PPMS de l'école pour qu'il sache comment se configurer les locaux de l'école en cas d'intervention. Le numéro de portable personnel de la directrice a aussi été communiqué aux forces de police pour accélérer la transmission de l'information en cas d'attaque éventuelle.

Il est envisagé de demander l'aide du référent police du secteur l'an prochain pour identifier les accès possibles des agresseurs, leurs cheminements, leurs moyens d'action. Il appartient à chaque établissement de proposer une démarche de sensibilisation pour faire face à ce type d'attaque. L'entraînement doit être progressif, régulier et adapté à l'âge des élèves

Son enjeu est de **SE PREPARER ET REAGIR** en cas d'attaque terroriste. Il présente une méthodologie et une série d'actions à mettre en œuvre pour préparer le personnel à réagir en cas d'attaque terroriste. Il doit aider la communauté éducative à anticiper une attaque éventuelle et à adopter les bons réflexes dans l'urgence de la crise en prenant en compte la menace et en mettant en place la procédure, **S'ÉCHAPPER OU À DÉFAUT SE CACHER** :

**1. Donner l'alerte** : prévenir silencieusement, notamment en envoyant un SMS au personnel de l'école. Le téléphone portable de chacun doit rester sur le bureau, en mode vibreur, afin de pouvoir le consulter. La possibilité d'un « porte à porte » est aussi évoquée, afin de communiquer par les portes mitoyennes à chaque classe.

**2. Alerter les secours** : le 112 (appel) et le 114 : numéro national pour les appels d'urgence en France métropolitaine accessible aux personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler. Chaque personne notant un danger doit appeler ce numéro (on privilégie le fait que plusieurs personnes appellent un même numéro pour avertir d'un même danger, plutôt que personne).

**3. S'échapper** : l'équipe doit recenser toutes les entrées possibles par lesquelles de potentiels terroristes peuvent rentrer. Il est également nécessaire d'envisager une issue pour chaque classe. Les élèves devront s'entraîner à sortir en faisant un silence absolu afin de ne pas attirer l'attention. Dans l'école, l'entrée par les cours de récréation est possible. Il s'agira de réfléchir aux différentes solutions à envisager si les élèves sont en récréation. Si s'échapper n'est pas possible : il faut **se cacher** (armoire, petit local,...) ou barricader la porte en éteignant les lumières et les ordinateurs pour laisser penser que la salle est inoccupée. D'autre part, il faudra entraîner régulièrement les enfants à faire le silence et à s'allonger si possible en angle mort et hors de vue. L'équipe est soucieuse d'en parler aux élèves sans créer un climat anxiogène pour eux.

## **b. Rappel des consignes de sécurité au centre de loisirs et à l'école**

Katia BARATOVIC explique qu'en ce qui concerne le centre de loisirs, les parents ne peuvent plus aller jusque dans la cour de l'école pour venir chercher leurs enfants : un animateur s'en charge.

Elle rappelle que les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'école pour venir chercher un manteau, c'est une consigne de sécurité affichée sur la porte de l'école ; elle regrette les réactions exagérées, voire insultantes de certains.

Dans ce même cadre, il est rappelé, la présence d'un ou plusieurs adultes à l'entrée et aux sorties de l'école afin que des adultes ne circulent pas dans l'école sans autorisation, l'interdiction de stationner aux abords de l'école et les attroupements devant l'école à éviter.

Il y a moins de voitures stationnées devant l'école, mais certaines demeurent encore, faisant des demi-tours parfois dangereux dans l'avenue.

Enfin, il est rappelé que dans les villes de plus de 50 000 habitants, la police surveille les établissements scolaires (vérification des portes et cadenas).

## **2° Bilan des manifestations éducatives : la journée sans cartable – le festival du livre – la semaine des sciences - le parcours olympique**

L'école a renouvelé et étendu ses propositions d'évènements fédérateurs associant l'ensemble de la communauté éducative avec la participation des parents d'élèves, des animateurs et des enseignants.

Ces évènements visent à favoriser la venue des familles qui parfois peuvent se tenir éloignées de l'école. Ils sont l'occasion d'échanges entre les parents et les enseignants, dans un cadre convivial.

### **La journée "Portes ouvertes" et La semaine du livre**

La journée du lundi 4 avril, sur le thème « Lire et écrire » a marqué le début d'une semaine du livre.

Beaucoup de parents se sont présentés lors de cette journée, leur permettant de voir leurs enfants dans de nouvelles conditions à l'école. Il est également important pour les enfants de voir leurs parents donner de la considération à l'école.

Lors de cette journée, sept ateliers (lecture, sport, arts visuels, quizz...) autour du thème du livre ont été mis en place. Afin d'apprendre autrement avec d'autres camarades, les élèves étaient mélangés, du CP au CM2. La configuration des classes a été transformée.

Le goûter, grâce à la contribution des parents, a été très apprécié. Son organisation sera éventuellement à revoir car des élèves sont revenus se servir alors que tout le monde n'avait pas encore eu de gâteau.

La photo souvenir de cette belle journée sera comme l'an passé offerte à chacun des élèves dont les retours sont tous positifs comme ceux des parents.

L'équipe enseignante remercie l'équipe d'animation qui a aidé encore une fois à l'organisation et à la gestion des ateliers. Les enfants ont apprécié la présence des animateurs, renforçant ainsi l'image d'une communauté éducative.

Cette journée sans cartable est un moment attendu dans l'année, un rendez-vous annuel pour les élèves. Cette journée apparaît essentielle pour ouvrir l'école aux parents et favoriser une co-éducation sereine et confiante, nécessaire à la réussite des élèves.

#### *Bilan des parents*

Les enfants se sont amusés et ont apprécié cette manière différente de découvrir les livres, les histoires. La constitution de groupes hétérogènes d'élèves a été favorable à la bonne entente et gestion du groupe. Les parents sont ravis de pouvoir voir évoluer leurs enfants sur le temps scolaire.

Suite à cette journée « sans cartable », les élèves de la classe de CM1/CM2 de Madame DAVESNE ont interviewé les deux classes de CP. Un travail en langage oral a été mené et les CP ont pu s'exprimer sur ce qu'ils ont apprécié (d'être dans le même groupe que l'un de leur frère ou l'une de leur sœur par exemple), ou ce qui leur a paru difficile.

#### **La semaine du livre**

Des livres de l'association « Le festival du livre » ont été exposés toute la semaine, les élèves ont pu les feuilleter librement sur un temps de classe. Le mardi 12 avril, la vente des livres a été organisée. L'équipe enseignante regrette l'absence de parents pour aider à l'organisation de l'évènement. Néanmoins, tout au long de la soirée, la fréquentation a été très régulière.

Une recette de 1000 euros a été réalisée, l'association a reversé 200€ de dons de livres pour la bibliothèque de l'école.

A l'issue de l'exposition, un film ayant pour thème le langage était projeté en salle polyvalente. Il s'agissait de séquences filmées dans toutes les classes. Il sera bientôt possible de le retrouver sur le site de l'école lorsque l'adresse du site sera communiquée.

L'équipe enseignante rappelle l'importance du mot collé dans les cahiers concernant le droit à l'image : pour les parents, il peut être intéressant de naviguer sur le site afin de mesurer les enjeux pédagogiques qu'il permet, et, pourquoi pas, faire changer d'avis certains parents hésitants. L'école comprend néanmoins les réticences et respectera la décision des parents.

La communauté éducative regrette le manque de livres à petit prix, mais la question du contenu se pose en terme de qualité (texte, illustrations), et de quantité de texte à lire.

Pour l'année prochaine, l'équipe prévoit une vente au moment de Noël, mais en lien avec une exposition à thème artistique ou littéraire. Cette exposition-vente pourrait avoir lieu lors de la remise des livrets, moment où la plupart des parents sont présents aux rendez-vous. Ce serait aussi l'occasion de faire un petit café, d'organiser un point de rencontre, l'objectif n'étant pas un achat à tout prix mais aussi de privilégier le contact avec les livres.

#### *Bilan des parents*

Un parent propose de mettre davantage en valeur le travail des élèves lors de l'exposition-vente.

## **La semaine des sciences**

Il s'agissait de la première organisation dans l'école de la « semaine des sciences », qui reprend le principe du forum sciences organisé sur Colombes.

Les élèves étaient invités à reprendre la démarche scientifique : observer, questionner, émettre des hypothèses, expérimenter, constater et conclure.

Thèmes des classes exposantes :

CPA : ombres et lumière

CPB : « truk kiflotte ou kikoulpa » (poussée d'Archimède)

CE2B : les engrenages

CM1/CM2 : les volcans

CM1A : les mélanges

CM2B : les différents états de la matière et mise en évidence de la présence de l'air

Certaines classes ne proposaient pas d'expériences mais visitaient les ateliers des autres niveaux.

L'année prochaine l'école préviendra les parents un peu plus tôt pour qu'ils puissent s'organiser et être présents lors de cet événement. Trente parents ont participé cette année, soit approximativement 10%. On doit pouvoir faire mieux !

Beaucoup de connaissances ont été retenues par les classes visiteuses, les CM2 ont notamment été surpris d'apprendre des CP.

Les retours en classe sur les thèmes travaillés lors des ateliers prennent beaucoup de temps, ne peuvent se faire simultanément, mais les enfants ont été très investis et restent toujours partants pour faire des sciences et apprendre autrement.

Les élèves ont eu la satisfaction d'être exposants et visiteurs. Les critiques constructives a posteriori sur l'attitude à avoir en tant qu'exposants, après avoir été eux-mêmes visiteurs, ont permis une vraie réflexion sur la posture à adopter.

Voir tous les niveaux oblige les exposants à adapter leur niveau de langue, une compétence essentielle en langage oral pour être compris. Les enfants, même petits, paraissent savants aux yeux des autres, même grands. Un travail sur l'oralisation du savoir et la présentation sur affiche a été mené.

Les ateliers ont été filmés. Les CM1 de Mme ARAGUAS mènent un travail en langage oral sur le commentaire, afin d'illustrer oralement les vidéos de cette semaine.

La grande variété d'ateliers a permis que les visiteurs ne se lassent pas. Cependant le rythme a été très dense, donc fatigant. Pour les CP, assurer deux fois de suite la tenue des stands était difficile, gérer trois créneaux de suite pour les autres niveaux était aussi compliqué.

Pour l'an prochain, l'école réfléchira à un principe de répartition sur des demi-journées, en espaçant davantage sur la durée. L'organisation de quatre ateliers par classe est satisfaisante : ce format favorise les petits groupes, chacun participe et peut entendre les connaissances transmises. Cependant, on évitera de mettre en place des ateliers dans le préau, trop sonore.

Pour l'organisation des prochaines « semaines des sciences », l'équipe veillera à maintenir la variété des ateliers proposés. Une trace écrite commune pourra être envisagée.

### *Bilan des parents*

Les interactions entre les classes ont été très intéressantes. Les grands peuvent apprendre des plus petits. Il faudrait adapter les horaires pour favoriser la venue des parents.

## **Le parcours olympique des Hauts de Seine**

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des Jeux Olympiques de Rio et de la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024.

La semaine olympique aura lieu du **13 au 17 juin**. Elle fait suite à l'arrivée du drapeau olympique le 10 juin devant la mairie. Un parcours du drapeau était prévu initialement, mais il s'est avéré très compliqué à organiser dans ce court laps de temps.

Les écoles de la ville ont donc décidé d'organiser le « **Challenge Paris-RIO** », dont l'objectif est de cumuler un maximum de kilomètres en courant, dans le but d'atteindre les 9 000 km qui séparent Colombes de Rio. Toutes les écoles de Colombes participent. Les élèves peuvent courir (ou marcher), pendant la récréation, sur un parcours de 200 m prévu à cet effet. Ils peuvent les courir et aussi les cumuler pour additionner toutes les distances et les ajouter au compteur de l'école. Par un système de croix faites sur la main des enfants (une croix = 200m), les enseignants des enfants recensent le nombre de croix puis les élèves calculent le nombre de kilomètres parcourus par la classe.

Les parents sont invités le **mercredi 15 juin**, le matin, à courir (ou marcher) sur les 200 m de l'école, avec les enfants, la distance des parents comptant autant que celle des enfants. A la fin de la semaine, l'équipe fera le bilan de tous les kilomètres parcourus.

NB : les mètres à parcourir peuvent être faits en courant mais aussi en marchant ; on peut cumuler autant de fois que l'on veut les distances effectuées.

Par ailleurs, un relais déménageurs sera organisé entre les deux écoles (Marcelin Berthelot A et B). Chaque classe d'une école participera au jeu avec une classe du même niveau, de l'autre école.

Cette semaine coïncide avec les rencontres athlétiques qui auront lieu au stade Yves du Manoir.

De même, à la piscine olympique, seront organisés les « Jeux d'eaux limpides » : les classes qui vont à la piscine cette semaine feront des jeux aquatiques.

D'autre part le tournoi municipal de handball aura lieu le 14 juin.

### **Chorale**

Les CM1/CM2 de Mme DAVESNE et les CE2 de Mme MARON présenteront aux familles 6 chansons jeudi 09 juin à 18h30 en salle polyvalente, spectacle proposé après une année de travail régulier de chant choral des deux classes.

## **3° Préparation de la rentrée : effectifs, structure, équipe pédagogique**

### **Effectifs, structure, équipe pédagogique**

Une fermeture de classe a été prononcée par la Direction académique en raison d'une baisse des effectifs depuis trois ans.

Les effectifs prévisionnels de la rentrée, à ce jour, sont de 207 à M.Berthelot A et 208 à M.Berthelot B, soit 415 élèves.

Avant fermeture, la moyenne sur le groupe scolaire serait de 23 élèves par classe et après fermeture de 24.4, moyenne élevée pour des écoles classées en éducation prioritaire.

En outre, l'école Marcelin Berthelot B accueille durant toute l'année des élèves primo arrivants ne maîtrisant pas la langue française et intégrant une classe particulière répondant aux besoins de ces élèves augmentant d'autant ses effectifs en cours d'année. Fin juin, une révision de la carte scolaire doit être faite, Mme RESSEGUIER, directrice de Marcelin Berthelot B, a demandé une prise en compte des arrivées en fonction de ces derniers éléments.

A ce jour, la structure de l'école à la rentrée et retenue par le conseil des maîtres serait la suivante :

1 classe de CP à 26	2 classes de CE2 à 22 et 23
1 classe de CE1 à 26	2 classes de CM1 à 22 et 23
1 classe de CP/CE1 à 23	2 classes de CM2 à 21 et 21

Ce choix du double niveau a été motivé également par la présence de Mme CARDOSO, maître supplémentaire sur l'école, dont la présence a été reconduite pour la rentrée 2016-2017.

Les effectifs ne sont pas définitifs, en attente de nouvelles inscriptions éventuelles durant l'été et de la fermeture confirmée ou non à M.Berthelot B. Mais certaines classes seront en tout état de cause chargées, notamment les CP et les CE1.

En attente de la confirmation d'une fermeture de classe à Marcelin Berthelot B le 23 juin, la directrice n'est pas en mesure de préciser la répartition des élèves de GS de la maternelle Berthelot qui intégreront Marcelin Berthelot A ou Marcelin Berthelot B. En effet, selon qu'il y ait 9 ou 10 classes à MBB, la répartition des élèves entre les deux écoles ne serait pas exactement la même. Mais les familles seront informées de l'inscription de leur enfant à M.Berthelot A ou à M.Berthelot B avant le 3 juillet.

Une réunion commune d'information en direction des familles des futurs CP aura lieu le lundi 20 juin à 18h00.

Les classes constituées seront affichées la veille de la rentrée.

### **Equipe pédagogique**

Le résultat des opérations de mutation au sein des écoles du département est connu à ce jour.

Madame CARDOSO sera à nouveau sur le poste de PDMQDC à la rentrée prochaine.

Quatre enseignants quittent l'école pour une évolution professionnelle ou pour rejoindre une nouvelle école.

Il s'agit de Mesdames ARAGUAS, BOIVIN, CHAMBON et NAGAMANY.

Madame SUPIOT, maître E du RASED, prend une retraite bien méritée.

Trois enseignants sont d'ores et déjà nommés sur l'école à titre définitif pour la prochaine rentrée scolaire. Il s'agit de Madeleine VILLEGAS, Kévin BEAUQUESNE et Antoine VEZIN.

Sur le poste de maître E, Anne DANSET rejoint l'équipe pédagogique.

Un dernier enseignant affecté à partir du 30 juin viendra compléter l'équipe pédagogique à la rentrée.

### **4° Questions diverses : TAP - bilan de la classe de découverte à Groix - prévision des travaux du cahier des écoles - préparation de la fête de l'école du 17 juin – questions et remarques à la mairie.**

#### **TAP : intervention de Mme BARATOVIC**

Mme BARATOVIC regrette le manque d'intervenants spécialisés. Ayant démissionné, ils n'ont pas pu être remplacés. L'équipe d'animation a pallié efficacement à ces manquements, avec notamment Anna qui a mis en place des ateliers scientifiques et Roméo qui a animé des activités sur le thème du handicap... Les enfants restent également demandeurs d'activités récréatives telles que perles, dessins, Kapla, coin cuisine...

Dès la rentrée, les TAP seront payants (1 à 2 euros de l'heure). Mais il sera impossible de ne laisser son enfant qu'une heure par exemple ; s'il vient ce sera pour l'après-midi complet. Le coût de l'après-midi sera entre 3 et 6 euros. L'équipe d'animation espère avoir malgré tout un nombre conséquent d'enfants. Pour la rentrée 2016-2017, l'organisation des TAP restera identique aux années précédentes : les enfants choisiront leurs activités et seront répartis selon le nombre. Davantage d'activités sportives seront proposées. De même, quatre intervenants spécialisés sont prévus par école.

Les parents ont reçu, samedi 04 juin, les préinscriptions pour le centre de loisirs des mois de juillet et août, documents à rendre initialement avant le mercredi 08 juin. La mairie accorde une semaine supplémentaire pour le retour de ces documents, le délai de réflexion étant trop juste. Les parents ne doivent pas hésiter à demander les documents imprimés mis à leur disposition au centre de loisirs.

Mme BARATOVIC, absente sur l'école en juillet et en août, sera remplacée par Hervé en juillet et Roméo en août. Beaucoup de changements au sein de l'équipe d'animation sont à prévoir pour la rentrée.

#### *Remarques des parents*

Les représentants de parents d'élèves font part de leurs craintes concernant l'orientation des TAP. La gratuité remise en question, c'est un grand nombre d'enfants, élèves en REP, qui risquent de rester à la maison. Cette offre est pourtant très bénéfique.

Une grande différence des effectifs actuels existe entre le mercredi après-midi (payant, et donc avec moins d'enfants) et le vendredi après-midi (encore gratuit, favorisant la participation des enfants aux activités). Le nombre d'élèves double entre le mercredi et le vendredi, la gratuité est donc très attractive pour les familles. L'équipe pédagogique et les familles regrettent le paiement des TAP.

*Réponse de Madame PERRICHON, représentante de la mairie*

La gratuité ne peut pas répondre aux contraintes budgétaires de la mairie. La mise en place des TAP payants est une conséquence de prises de décisions gouvernementales. Pour garantir un maintien des intervenants spécialisés, un paiement est nécessaire.

### **Classe de découverte à Groix**

Les élèves de CE2 de la classe de Madame BOIVIN sont partis 12 jours au mois de mai en classe de mer dans le centre de la ville de Colombes de l'île de Groix. Ces séjours sont gérés par la commune avec une participation financière des familles.

#### **. Retour sur les coupes budgétaires.**

Le pique-nique du jour du départ n'a pas été fourni par la ville, contrairement aux années précédentes. Mme BOIVIN a dû jeter beaucoup de sandwiches à l'arrivée, les familles craignant que leurs enfants aient faim en route, alors que la ville mène paradoxalement une campagne de lutte contre le gaspillage.

Auparavant, quatre activités étaient proposées par la Maison de la Réserve. Cette année, seulement deux activités ont été proposées. Mme BOIVIN a organisé une troisième activité, financée par la coopérative de l'école.

L'écomusée proposait les autres années deux activités pêche à pied et matelotage qui ont également été supprimées cette année. Madame BOIVIN, connaissant bien ces activités puisqu'elle a fait de nombreux séjours à l'île de Groix, a pu les mettre en place elle-même. Mais elle fait remarquer qu'un enseignant n'ayant jamais fait de séjour à Groix auparavant serait en difficulté pour organiser ces deux activités.

Au total, ce sont quatre activités qui ont été supprimées.

De plus, une soirée « contes » a été annulée lors du séjour pour cause de maladie de l'intervenant. La municipalité a refusé de transférer la somme de cette soirée contes annulée sur l'activité supplémentaire de la réserve réglée par la coopérative scolaire expliquant que la ligne budgétaire n'était pas la même. La communauté éducative est étonnée de cette explication.

#### **. Fonctionnement lors du séjour.**

Mme FELLIATRE, responsable sur le centre, a été remplacée (pour raisons familiales) par l'épouse d'un employé technique recruté en mars 2016 qui était absente pour accueillir les classes à leur arrivée sur le fort. Les enseignants et les enfants étaient donc seuls.

Fort heureusement, Mme BOIVIN et Mme PHILIPPE (enseignante), qui connaissaient les lieux et les horaires de fonctionnement, ont pu elles-mêmes diriger et accompagner les enfants vers le fort ou le bungalow pour s'installer dans les chambres et vers la salle de restauration à l'heure du dîner.

Le fils de Mme FELLIATRE était quant à lui présent sur le bateau, pour assurer le déchargement des valises et leur acheminement jusqu'au centre. Il a également animé la réunion de présentation le premier soir.

D'autre part, Mme FELLIATRE était les années précédentes présente au moment des repas, pouvant ainsi annoncer et expliquer les activités à venir, le matériel à prévoir, donner le courrier le jour-même du passage du facteur.

La responsable remplaçante n'était pas présente sur le centre pour transmettre ces informations. L'absence sur place d'une personne coordinatrice et connaissant le centre et l'île est dommageable pour réagir face à des incidents imprévus (appel du médecin par exemple).

Lors du séjour, Yvan FELLIATRE, ayant reçu l'injonction de ne pas prendre le volant ne pouvait plus assurer le transport des élèves. Or ni Mme BOIVIN, ni Mme PHILIPPE n'ont signalé le moindre écart de conduite. Elles ont déjà travaillé avec lui depuis son arrivée en 2014, lors de séjours précédents et n'ont jamais eu le moindre souci relatif à sa conduite. Sachant que la question de la sécurité des élèves relève aussi de la responsabilité des enseignantes, celles-ci s'étonnent de ne pas avoir été consultées.

Au moment du voyage de retour, M. LY (responsable des classes de découverte à la mairie de Colombes) avait confirmé à Mme BOIVIN l'heure de l'embarquement sur le bateau à 8h50 avec un départ du centre à 8h30. L'employé technique a contredit l'information, assurant à Mme BOIVIN que le départ du centre se ferait à 8h50. Or, l'embarquement était effectivement prévu à 8h50.

Lors de l'activité de l'aquarium à créer dans les classes avec les crustacés, coquillages et poissons ramassés lors de la pêche à pied, Mme BOIVIN a constaté que les seaux, prévus à cet effet, n'avaient pas été nettoyés. Ils contenaient encore les moules ramassées par la classe de Mme PHILIPPE, dégageant une odeur pestilentielle. Mme BOIVIN a souhaité tout jeter dans la poubelle "déchets organiques" prévue à cet effet, mais l'employé technique l'en a empêché et a versé le contenu un peu plus loin dans le jardin.

#### **. Bilan.**

Le séjour a été une réussite pour les enfants et l'équipe d'encadrement a été satisfaisante, mais la qualité du séjour aurait été fortement compromise sans la présence de Mme BOIVIN, qui connaissait bien l'île de Groix, le fonctionnement du centre et les activités.

Tant il est compréhensible de devoir raccourcir le séjour pour raisons budgétaires, tant il est incompréhensible que sa qualité en soit moindre.

Un rapport du séjour figurait jusqu'à cette année dans le dossier confié par la ville aux enseignants pour préparer le séjour. Dans ce rapport, il était demandé aux enseignants de faire un bilan du séjour. Cette année, ce rapport n'est pas dans la liste des documents remis aux enseignants. Il semble très important d'avoir la possibilité de faire un rapport à la mairie, pour signaler tant les points positifs que négatifs.

#### **Travaux**

Les plaques de la façade côté avenue de la Sarianne vont être remplacées pendant l'été ainsi que les brise soleil et la porte cassée du sas qui seront réparés. La terrasse au niveau de la classe d'arts et d'essais sera nettoyée.

L'école remercie Mme PERRICHON pour le changement des drapeaux français et européen au fronton de l'école.

#### **Les commandes**

Le fournisseur des fournitures scolaires a changé : désormais PICHON remplace MAJUSCULE pour les commandes du matériel scolaire. Or beaucoup de références ne sont pas rentrées dans le logiciel en ligne.

Les enseignants doivent transmettre les références de leur commande à la directrice, qui doit elle-même les transmettre à la mairie qui à son tour va les enregistrer dans le logiciel et informer ensuite la directrice que les références sont disponibles. Ensuite seulement, les enseignants peuvent effectuer leurs commandes. Ainsi, pour exemple, sur 32 références de matériels commandés pour une classe, 18 références manquaient. Ce système requiert beaucoup de temps et de manipulations, alors que les enseignants sont limités dans les délais (commandes à passer avant le 15 juin, pour être livré avant les vacances). La mairie déléguant son travail aux enseignants, la tâche des professeurs n'est pas facilitée.

#### **La kermesse**

La kermesse sera organisée le vendredi 17 juin au soir.

Lors de la réunion préparatoire commune aux deux écoles, seulement 11 familles étaient présentes, dont une seule de MBA. Il s'agit de ne pas renouveler les erreurs et imprévus de la kermesse de l'année précédente.

Le plan Vigipirate nécessite une vraie réflexion sur la sécurité des lieux.

Une grande implication des parents est demandée pour la gestion des stands car les enseignants s'occuperont de la surveillance et de la sécurité des lieux. Tous les créneaux ne sont pas encore complétés. Les élèves doivent être accompagnés d'un adulte et non d'un grand frère. Un ASVP a été demandé auprès de la mairie pour assurer la sécurité de l'école.

En raison du Ramadan, des sandwiches (en nombre moindre) et du popcorn remplaceront les merguez et les frites car la communauté éducative craint une baisse de fréquentation du coin restauration.

#### **Demandes à la mairie**



Une installation de barrette de prises électriques en fond de classe est demandée pour les salles 14 et 11 au premier étage.